

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
COMMUNE DE SAINT JEAN LE THOMAS

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 3 avril 2025

Le trois avril deux mil vingt-cinq à dix-huit heures le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. Alain BACHELIER, M. Frédéric RENAULT, M. Christian MUGNIER, M. Dominique GONTHIER, Christiane CHAMBON-CLAPIN, Thomas HELLEUX, M. Tancrède LEROY.

Absents excusés : Mme Valérie ROLLO a donné procuration à Dominique GONTHIER, Mme Catherine PETIT a donné procuration à Frédéric RENAULT

Secrétaire de séance : Frédéric RENAULT

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de présents : 7

La séance est ouverte à 18.00

1- Approbation des comptes administratifs de la commune 2024

- Fonctionnement
 - Le budget équilibré s'élevait à 1 071 798€, dont un report créditeur de 345 508 € de 2023
 - La commune présente une recette réelle de fonctionnement de 768 704€.
 - La dépense réelle total s'élève pour sa part à 670 981€
- Investissement
 - Le budget équilibré s'élevait à 557 511€ dont un report débiteur de 90305€ de 2023.
 - La recette enregistrée pour l'exercice est de 150 543€.
 - La dépense totale est de 287 752€.
- Un report créditeur de 215 718 € sera porté au compte de fonctionnement 2025

Le maire ayant quitté la salle, quitus lui est donné pour sa gestion, à l'unanimité des votants présents.

Il est précisé que la CAF (capacité d'autofinancement) de la commune est de 46 961€, en baisse de 48% par rapport à 2023.

La capacité de désendettement est de 1,29 ans.

Le fonds de roulement s'élève à 215 967€, soit 145 jours de charges réelles.

2- Approbation des comptes administratifs du Camping municipal pour 2024

- Fonctionnement
 - Le budget équilibré s'élevait à 484 934€, dont un report créditeur de 131 224€ de 2023
 - Le camping présente une recette réelle de fonctionnement de 344 821€.
 - La dépense réelle total s'élève pour sa part à 445 838€
- Investissement
 - Le budget équilibré s'élevait à 100 122€ dont un report débiteur de 17 522€ de 2023.
 - La recette enregistrée pour l'exercice est de 64 122€.

- La dépense totale est de 66 096€.
- Un report créditeur de 13 054 € sera porté au compte de fonctionnement 2025

Le maire ayant quitté la salle, quitus lui est donné pour sa gestion, à l'unanimité des votants présents.

Il est précisé que la CAF nette retraitée du Camping est de 6 974€.

La capacité de désendettement du camping est de 1,24 ans.

3- Approbation des taux fiscaux 2025.

Les taux fiscaux proposés sont les suivants, inchangés depuis le début de la mandature:

- Taxe foncière bâti : 35,10%
- Taxe foncière non bâti : 21,57%
- Taxe d'habitation: 8,40%

Le Conseil les approuve à l'unanimité des présents ou représentés.

4- Approbation du budget communal 2025.

- Fonctionnement
 - Le budget équilibré s'élève à 953 561€, dont un report créditeur de 215 717€ de 2024
 - La commune présente les prévisions de recette suivantes :

▪ Atténuation de charges	:	34 250€
▪ Produits et services du domaine	:	150 200€
▪ Impôts et taxes hors fiscalité locale	:	100 000€
▪ Fiscalité locale	:	275 394€
▪ Dotations et participations	:	90 000€
▪ Autre produits gestion courante	:	88 000€
▪ Excédent reporté	:	215 717€
 - La commune présente les prévisions de dépenses suivantes :

▪ Charges à caractère général	:	227 311€
▪ Charges de personnel	:	341 000€
▪ Atténuation de produits	:	66 500€
▪ Autres charges gestion courante	:	100 000€
▪ Charges exceptionnelles	:	500€
▪ Virement à section investissement	:	200 600€
▪ Opérations d'ordre entre section	:	15 000€
- Investissement
 - Le budget équilibré s'élève à 504 619€, dont un report créditeur de 227 514€ de 2024
 - La commune présente les prévisions de recette suivantes :

▪ Virement section fonctionnement	:	200 600€
▪ Cautions	:	3 221€
▪ Dotation fonds divers	:	51 400€
▪ Excédents capitalisés	:	227 514€
▪ Opération d'ordre entre sections	:	15 000€
▪ Opération d'ordre section invest.	:	6 884€
 - La commune présente les prévisions de dépenses suivantes :

▪ Solde exécution reporté	:	227 514€
▪ Emprunts	:	17 000€
▪ Cautions	:	3 221€
▪ Immobilisations incorporelles	:	5 000€
▪ Immobilisations corporelles	:	245 000 €
▪ Opération d'ordre section invest.	:	6 884€

Le Conseil approuve le budget à l'unanimité des présents ou représentés.

5- Approbation du budget du Camping communal 2025.

- Fonctionnement
 - Le budget équilibré s'élève à 364 490 €, dont un report créditeur de 13 054 € de 2024
 - Le camping présente les prévisions de recette suivantes :

▪ Solde excédent reporté	:	13 054€
▪ Atténuation de charges	:	26 000€
▪ Prestation de services	:	286 836€
▪ Autres produits gestion courante	:	37 000€
▪ Produits exceptionnels	:	1 600€
 - Le camping présente les prévisions de dépenses suivantes :

▪ Charges à caractère général	:	211672€
▪ Personnel	:	70 000€
▪ Opération d'ordre entre sections	:	49 600€
▪ Autres charges	:	4 983€
▪ Dotation aux provisions	:	119€
▪ Impôts	:	18 000€
▪ Virement section investissement	:	10 116€
- Investissement
 - Le budget de recettes s'élève à 79 209€.
 - Le camping présente les prévisions de recette suivantes :

▪ Virement section fonctionnement	:	10 116€
▪ Opérations d'ordre entre sections	:	49 600€
▪ Excédents fonctionnement capitalisés	:	19 493€
 - Le budget de dépenses s'élève à 58000€, dont un report débiteur de 19 493€ pour 2024
 - Le camping présente les prévisions de dépenses suivantes :

▪ Solde exécution reporté	:	19 493€
▪ Emprunts	:	10 116€
▪ Immobilisations corporelles	:	28 391€

Le Conseil approuve le budget à l'unanimité des présents ou représentés.

La séance est close à 19.30
